



# Commission Égalité Femmes Hommes dans les arts de la rue

## ACTIVITÉS 2019-2023

**FéRue, Fédération des Arts de la Rue  
en Île-de-France**  
coordination@ferue.org  
06.30.23.98.81



**AuRA, Fédération des Arts de la Rue  
Auvergne-Rhône-Alpes**  
coordination@fede-rue-aura.fr  
06.50.24.13.28



**Grand'Rue, Fédération des Arts de la  
Rue en Nouvelle-Aquitaine**  
fedegrandrue@gmail.com



**Ministère de la Ruepublique, Fédéra-  
tion des Arts de la Rue en Normandie**  
ministeredelaruepublique@gmail.com



**Pôle Nord, Fédération des Arts de la  
Rue des Hauts-de-France**  
federation.polenord@gmail.com



**Fédération Nationale des Arts de la Rue**  
clementine@federationartsdelarue.org



**Pôle Sud, Fédération des Arts de la Rue  
en Occitanie**  
fedelepolesud@gmail.com



# SOMMAIRE

## **p.1** Présentation de la commission

- 1.1 Genèse
- 1.2 Objectifs et axes de travail
- 1.3 Organisation et membres
- 1.4 Partenaires

## **p.4** Actions menées et à venir

- 2.1 Bilan 2019
- 2.2 Bilan 2020
- 2.3 Bilan 2021
- 2.4 Bilan 2022
- 2.5 Projets 2023

## **p.12** Outils mutualisés

- 3.1 Fonds mutualisé
- 3.2 Nextcloud
- 3.3 Groupe Facebook
- 3.4 Liste de diffusion
- 3.5 Méthodologie d'enquête
- 3.6 Base de données du genre des compagnies des Arts de la rue

## **p.13** Budget général

## **p.14** Bilan général

## **p.15** Partenaires des fédérations

# 1 PRÉSENTATION DE LA COMMISSION

## 1.1 Genèse

En 2019, les fédérations Grand'Rue et AuRA ont mené leurs premières enquêtes de l'égalité Femmes-Hommes dans leurs territoires. De ces premiers échanges concernant notamment l'application d'une méthodologie commune, est née l'envie et la nécessité de mettre en place un chantier transversal dans nos fédérations régionales. Une première rencontre thématique « Mettre en place une réelle parité dans les projets artistiques et culturels » a été tenue lors de l'Université Buissonnière de Limoges en février 2019. Une trentaine de personnes issues de différentes fédérations régionales ont participé à ce temps confirmant l'urgence de s'emparer de ce sujet. La commission inter-régionale est née lors de ce temps.

La FéRue (Île-de-France) l'a rejoint à ce moment, le Ministère de la République (Normandie) participe quant à lui depuis 2020, le Pôle Nord, Fédération des Hauts-de-France et Pôle Sud, celle d'Occitanie, depuis 2022.

La Fédération Nationale suit nos travaux depuis le début et nous a rejoint officiellement en 2020 en mandatant une personne de son conseil d'administration sur ce projet.

## 1.2 Objectifs et axes de travail

Désormais forte de 7 fédérations, la commission s'est donné pour objectif principal de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux postes à responsabilité, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique. Elle entend déconstruire les représentations genrées, tant dans l'expression artistique que dans l'organisation du travail. Elle souhaite valoriser la création féminine dans son champ artistique, influencer sur les politiques publiques, œuvrer à une juste répartition des subsides, améliorer la capacité d'agir sur les parcours professionnels à travers la baisse des inégalités et la mise en place de nouvelles pratiques. La commission se donne 6 axes de travail :

- 1 faire un état des lieux qualitatif et chiffré : s'observer, se compter ;
- 2 influencer et se faire entendre pour plus d'équité : pédagogie et lobbying auprès de l'État, des collectivités, des organisations sociales et structures organisant la profession ;
- 3 sensibiliser et communiquer : publier chiffres et rapports, campagnes sur les réseaux sociaux, être présent-e-s aux rencontres professionnelles, mutualiser nos approches entre réseaux ;
- 4 mettre en place une veille sur les questions de harcèlement sexiste et sexuel dans nos métiers ;
- 5 militer et agir auprès des professionnel-le-s comme des publics : actions sur les festivals Arts de la Rue et temps forts des fédérations ;
- 6 se former : se donner des outils concrets et augmenter les compétences pour lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel et pour permettre aux femmes de briser le plafond de verre.

## 1.3 Organisation et membres

Nous sommes organisé-e-s en 2 entités : le comité de pilotage (COFIL) et la commission.

### COFIL

Sept fédérations sont membres du COFIL. Le COFIL propose les axes de travail, les actions, coordonne les propositions et vote l'utilisation du fonds mutualisé. Les fédérations sont représentées par des membres physiques qui rendent compte des avancées de la commission à leur conseil d'administration respectif.

Les représentant-e-s des fédérations sont :

Grand'Rue : David Cappellazzo

Ministère de la République : Laure Brouillard

FéRue : Camille Cheminet, Charlène Helleboid

AuRA : Nathalie Veuillet, Fanny Guihard

Fédé Nat : Judith Pavard

Pôle Sud : Marion Dupouy

Pôle Nord : en cours de mandatement

Chaque fédération dispose d'une voix lors des votes et ce, quelque soit le nombre de personnes la représentant au sein du COFIL.

### Commission

Depuis le début de la commission, nous proposons aux personnes intéressées de rejoindre la liste de diffusion et de se positionner sur un ou plusieurs axes de travail. À ce jour, nous comptons environ 70 contacts rencontrés lors des différents ateliers organisés.

Nous leur communiquons :

- les dates et lieux des rencontres et actions
- les compte-rendus
- les enquêtes réalisées

Depuis mai 2022, ces informations leur sont transmises via une newsletter qui compte 105 inscrit-e-s.

Les membres de la commission ne sont pas toutes et tous adhérent-e-s à leur fédération. Néanmoins, nous avons constaté que ce chantier peut être un levier pour de nouvelles adhésions.

## 1.4 Partenaires

La commission a pour partenaire privilégié la Fédération Nationale des Arts de la Rue qui soutient la démarche au moyen d'une participation au fonds mutualisé afin de permettre aux fédérations régionales qui n'en auraient pas les moyens, de rejoindre la commission.

Notre travail est soutenu par Agnès Saal, Haut-Fonctionnaire à l'égalité, la diversité et la prévention des discriminations auprès du secrétaire général du ministère de la culture. Si il s'agit pour le moment essentiellement d'un partenariat basé sur l'échange, elle pourrait soutenir financièrement certains axes de travail tels que la formation « Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé - Brisons le plafond de verre » (voir p.8).

Les CNAREP sont aussi associés au niveau du comptage. Nous leur avons transmis un tableur de statistiques du genre des compagnies accueillies et soutenues afin de nous faciliter le comptage. De plus, certains CNAREP sont aussi associés à l'accueil de temps de rencontres.

Nous avons entamé les échanges pour travailler en synergie avec d'autres chargé-e-s de mission Égalité Femmes-Hommes de différentes structures (UFISC, FEDELIMA, RIF).

Enfin, nous échangeons avec les réseaux militants du Mouvement HF et ses relais en région ainsi que Les Tenaces qui nous ont fait bénéficier de leur expérience et de leurs réseaux.

Partenaires sur projets spécifiques:

#### **Artcena**

---

Sur le dossier « Ressources Vivantes du Matrimoine artistique des arts de la rue » (voir p.7), **Artcena** soutient notre initiative en mettant à disposition sa plateforme de ressources.

#### **Superstrat**

---

**Superstrat** porte la (Dé)formation professionnelle « Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé - Brisons le plafond de verre » (voir p.8) imaginée par la commission. Elle en assure l'ingénierie administrative et technique.

#### **Grand'Rue**

---

#### **CNAREP Sur le Pont**

---

**Grand'Rue**, le **CNAREP Sur le Pont** et la **Compagnie Du grenier au jardin** sont partenaires pour les Caus'Rues (débat mouvant) prévus en 2023

#### **Compagnie Du grenier au jardin**

---

#### **HF Auvergne- Rhône-Alpes**

---

**HF Auvergne-Rhône-Alpes** est partenaire sur le projet de Ressources Vivantes du patrimoine Artistique des Arts de la Rue et sur le projet d'évaluation des formations de Lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes (voir p.9).

# 2

# ACTIONS MENÉES ET À VENIR

## 2.1 Bilan 2019

### Janvier – Enquêtes des fédérations Grand’rue et AuRA

#### Lire l’enquête 2017

#### Lire l’enquête 2019 AuRA

#### Lire l’enquête 2019 Grand’Rue

Une première enquête avait été produite en 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes avec HF, celle-ci portait sur les programmations des principaux festivals (Les Invites de Villeurbanne, Vivacité, Chalon dans la rue et le Festival d’Aurillac). En 2019, les fédérations Grand’Rue et AuRA avaient la volonté de procéder aux comptages du genre des responsables artistiques des compagnies conventionnées, subventionnées et des programmations des festivals en région Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. En prenant contact sur le sujet, ces 2 fédérations ont pensé et adopté une méthodologie d’enquête commune. Ces premiers chiffres ont été utilisés pour la création de bâches exposées au festival d’Aurillac.

### Février – Université Buissonnière de Limoges

Atelier « Mettre en place une réelle parité dans les projets artistiques et culturels ». Sur la base des chiffres produits par la SACD en 2016 sur les femmes dans la culture, les participantes ont échangé collectivement sur le regard que les femmes portent sur elles-même, le sentiment de légitimité/illégitimité, le rapport au corps et genre... Aussi, c’est lors de ce temps d’échange que la commission Égalité s’est constituée.

#### Lire le compte-rendu

### Mai et octobre – Rencontres avec Agnès Saal, Haut-commissaire à l’égalité et à la diversité

#### Lire le compte-rendu de mai

#### Lire le compte-rendu d’octobre

Ces rencontres ont été initiées par Fanny Vrinat, avec sa triple casquette d’adhérente à la fédé AuRA, à l’association HF et artiste de cirque. Ces réunions ont pour but d’échanger sur les spécificités des femmes artistes de cirque et des arts de la rue. Lors de la réunion de mai 2019, ce sont les risques et la pénibilité qui ont été abordés et en octobre ont été examiné les régimes indemnitaires des professions culturelles.

### Juin – Festival Vivacité – Sotteville-lès-Rouen

Atelier « Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la rue ? »

- Diffusion des enquêtes 2019 de Grand’Rue et AuRA
- Mise en place de la liste de diffusion
- Premiers échanges sur une action à mener à Aurillac
- Création d’un groupe Facebook pour diffuser l’information

## Juillet – Chalon dans la rue – Chalon-sur-Saône

Atelier « Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la rue ? »

- Diffusion des enquêtes 2019 de Grand'Rue et AuRA
- Conception de l'action à Aurillac
- Conception de bâches de sensibilisation à diffuser sur les festivals

## Août – Festival international des Arts de la rue – Aurillac

### Action lors de l'inauguration

Cette action a été proposée avec la complicité du festival et des 3 Points de suspension. Nous avons entamé une procession accompagnée en musique et masquée du visage du « bonhomme » du festival. Placé-e-s en ligne devant l'Hôtel de Ville, les participant-e-s ont retourné le masque faisant apparaître le symbole ♀. Ensuite, la banderole « Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la rue ? Sortons les chiffres ! » a été déployée sur la façade. Les tracts des enquêtes Grand'Rue et AuRA ont été distribués au public.

### Exposition des affiches

Afin de sensibiliser le public et les professionnel-le-s, nous avons produit des bâches d'exposition reprenant des phrases « chocs » couramment entendues quand il s'agit de la création artistique des femmes. Elles ont été exposées à l'espace professionnel du festival d'Aurillac. Puis celles-ci ont été exposées aux festivals Arto de Ramonville, aux Expressifs de Poitiers et à Fête le Pont de La Rochelle.

[Voir les affiches](#)

### Atelier – 24 août

Nous sommes revenu-e-s lors de cette rencontre sur l'action de l'inauguration et sur son traitement médiatique qui nous a conduit à rédiger un droit de réponse au journal La Montagne. Un sous-groupe a rédigé un droit de réponse.

[Lire le communiqué](#)

Nous avons affiné l'organisation de la commission en proposant 3 axes de travail :

- Actions
- Comptages
- Accompagnement juridique et harcèlement

Nous avons aussi discuté de l'opportunité d'organiser des temps lors de la prochaine inter-régionale.

## Octobre – Inter-régionale des fédérations des Arts de la Rue – Paris

Nous avons organisé 3 ateliers :

• **Comptage : réflexion autour de la méthodologie et indicateurs à compter.** Une base de données du genre des responsabilités artistiques a été créée pour aider à compter. Celle-ci compte à ce jour 1200 compagnies référencées.

• **Communication interne et externe ou comment travailler ensemble et de façon plus efficace ?** De cet atelier sont ressorties les propositions suivantes :

● Journées de travail communes entre les coordinatrices dans l'idée de partager les chantiers, les méthodologies, etc. Cette proposition a été mise en application dès le mois de décembre.

- Écrire des résumés des chantiers
- Avoir des référent-e-s dans les fédérations en binôme
- Mettre en place des outils mutualisés

### • Actions

Proposition est faite de travailler une terminologie à intégrer au kit de campagne et de préparer une action pour les festivals de Sotteville, Chalon et Aurillac. La FéRue a aussi proposé que la commission mette en place une action lors de Rue Libre. Enfin, lors du temps de restitution commun des ateliers, de nouveaux axes de travail ont été proposés :

- Accompagnement juridique à réfléchir avec le SCC et le mouvement HF
- Lobbying auprès des institutions
- Veille recherche et expertise

## 2.2 Bilan 2020

### Janvier – Lettre aux programmeur·rice·s

#### Lire le courrier

Ce courrier avait pour objectif de les sensibiliser à la fois au chantier mais aussi à la place faite aux créatrices des arts de la rue.

### Février – Rencontre « Quel Matrimoine pour les Arts de la Rue ? » – Universités Buissonnières de Nancy

#### Lire le compte-rendu

Ce temps, introduit par un extrait d'intervention d'Aurore Evain sur ce qu'est le Matrimoine, avait pour objectif de définir ce que l'on souhaite mettre derrière ce mot pour les Arts de la Rue.

#### *Étaient prévues en 2020...*

Formation des membres du COPIL à l'accompagnement des victimes.

Rencontres avec les réseaux féministes.

Préparation des actions sur les festivals d'été.

Des actions et rencontres importantes devaient être proposées lors des festivals estivaux. Certaines de ses actions ont été reportées en 2021. Malgré la situation de crise, nous avons continué à organiser des réunions ouvertes en visio aux participant·e·s de la commission. Une réunion a eu lieu le 3 décembre 2020. Elle a permis d'expliquer de nouveau le fonctionnement de cette commission, de faire connaître notre travail et de recenser des nouvelles personnes qui souhaitent aider au travail des chantiers en cours.

L'année 2020 nous a aussi permis de faire du travail de fond sur le projet du Matrimoine des arts de la rue et de la formation « Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé – Brisons le plafond de verre ».

## 2.3 Bilan 2021

### Février – Nouveau rendez-vous avec Agnès Saal

#### Lire le compte-rendu

Après la pénibilité, les risques et les régimes indemnitaires, ce sont les violences sexistes et sexuelles qui ont été abordées.

### Mars – Publication de l'Enquête de l'Égalité Femmes-Hommes

Les chiffres bien que fastidieux à obtenir sont un des premiers outils de sensibilisation. Afin qu'ils soient exploitables et comparables, nous avons mis en place une méthodologie commune et partagée entre nos fédérations. Ce travail méthodologique a permis la publication de l'enquête en mars en 2021 "Égalité Femmes - Hommes dans les Arts de la Rue ? Sortons les chiffres 2019 !" regroupant des données nationales et régionales.

#### Lire l'enquête

### Octobre – Table ronde Pop Mind

Proposée dans le cadre de Pop Mind organisé par l'UFISC, le 6 octobre, la table ronde « Collectifs et réseaux: à quand l'égalité ? » a rassemblé une cinquantaine de personnes. Les différent·e·s intervenant·e·s invité·e·s (Emmanuelle Lauer, présidente du réseau arts plastiques Devenir.art; Jean-Baptiste Réblé, chargé de mission Métiers Culture et coordinateur du dispositif musiques actuelles de mentorat Affranchies; Marie Ponthieux, chargée de communication et d'animation territoriale au RIF; Charlène Helleboid, coordinatrice de la fédération des arts de la rue Île-de-France; Cécile Offroy, sociologue et maîtresse de conférence Sorbonne paris Nord) ont présenté leurs différents chantiers pensés pour avancer sur les questions d'égalité femmes-hommes, de diversité, d'inclusion et d'intersectionnalité.

## Novembre - Université Buissonnière - Hendaye

Lors de l'atelier de cette UB, des témoignages anonymisés relatifs aux comportements sexistes rencontrés dans notre milieu professionnel ont été récoltés et lus en public. En 2022, certains de ces écrits ont intégré la publication de #MeTooThéâtre. Ces écrits sont aussi utilisés pour l'exposition itinérante (voir p.8).

[Lire la synthèse](#)

## Décembre - Forum Entreprendre dans la culture - Lyon

À l'invitation de Pôle Emploi, deux représentantes de la commission et de leurs fédérations (AuRA et FéRue) ont participé à la table-ronde « Égalité Femmes-Hommes : quels dispositifs pour briser le plafond de verre ? ». Elles ont pu présenter la commission et le projet de formation (voir page 8).

## 2.4 Bilan 2022

### Janvier - Formation Accueil des victimes de violences - Paris

Réalisée en 2022, cette formation était destinée aux membres du comité de pilotage de la commission interrégionale. Elle a eu pour objectif de mieux les préparer à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes victimes. Elle était assurée par Sophie Lascombes du Collectif Féministe Contre le Viol. Pour la mise en place de cette formation, la FéRue a bénéficié du soutien de la DRAJES Île-de-France via l'appel à projets du Fonds de développement de la vie associative - Formation des bénévoles. La commission Égalité envisage de rédiger des fiches-process pour l'accueil de la parole et la réorientation vers les centres d'écoute et de prise en charge des victimes. Aussi, il est prévu de rédiger une charte à destination des festivals, événements et lieux de proximité (résidences) dans ce même objectif de meilleure prise en charge des victimes.

[Collectif Féministe Contre le Viol](#)

### Janvier - Ressources vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue - Les Ateliers Frappaz CNAREP de Villeurbanne

Ce projet a été déposé en 2021 dans le cadre de l'appel à projet Recherche du Ministère de la Culture. Il est porté par la Fédé AuRA et participe à la construction d'un début de fonds de ressources et de réflexions inédites pour le Matrimoine des Arts de la Rue et dans l'Espace Public. Nous avons amorcé ce travail par une dizaine de longues interviews vidéo de directrices artistiques de différents âges, à différentes étapes de leur carrière et usant de disciplines esthétiques différentes (cirque, théâtre, travail de territoire, transdisciplinarité, etc.) à l'image des spectacles des Arts de la Rue. Le but est de démarrer une collection de portraits vidéo qui serviront de support de réflexions et de matière à analyses scientifiques. Deux chercheuses travailleront à les analyser selon leur objet de recherche. Ainsi, Sophie Denave, sociologue, envisage de révéler les conditions sociales des possibilités des parcours professionnels des directrices artistiques dans le champ des arts de la rue. Pour sa part, Corinne Luxembourg, géographe, analysera le rapport des femmes créatrices à l'espace public. Elle interrogera ce que le rapport genre/espace public fait au rapport espace public/performance artistique. Les tournages des 10 premiers interviews ont eu lieu en janvier 2022 aux Ateliers Frappaz.

[Voir les entretiens](#)

[Écouter les entretiens](#)

La commission a été sollicitée pour établir la première liste des créatrices. Elle a aussi participé financièrement au projet. La commission sera sollicitée en 2023 pour organiser un temps de restitution de ce projet. Les membres du chantier Égalité sont attentif·ve·s aux autres appels à projet nationaux ou régionaux qui pourraient permettre d'abonder ce fonds de ressources.

*Partenaires : Artcena, Supertstrat, Mouvement HF, Compagnie Là Hors de, Centre Max Weber (Université Lyon 2) via Sophie Denave, chercheuse en sociologie, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette via Corinne Luxembourg, chercheuse en géographie, les Ateliers Frappaz, TukTuk production.*

## **Mars - Création de l'univers graphique**

En 2022, nous avons sollicité une graphiste, Lauriane Payen, pour remettre en page l'enquête et créer une exposition itinérante avec les chiffres et les témoignages récoltés lors de l'Université Buissonnière d'Hendaye afin de la présenter sur les différents festivals 2022. Aussi, la charte graphique de l'ensemble de nos supports de communication a été harmonisée à partir de ce travail.

## **Juin - Lancement des inscriptions « (Dé)Formation professionnelle Candidater à la direction de lieux ou d'un festival labellisés - Brisons le plafond de verre »**

Le COPIL a travaillé à la création d'une formation destinée aux potentielles candidates à la direction de lieux ou festivals labellisés Arts de la rue. Cette formation portée par Superstrat se déroulera en 2023 aux Ateliers Frappaz - CNAREP de Villeurbanne et à l'Usine - CNAREP de Tournefeuille.

Les objectifs de la formation:

- Confirmer/valider et acquérir les compétences et les connaissances pour diriger une structure de programmation dédiée intégralement ou partiellement à la création artistique dans l'espace public
- Identifier les démarches et s'approprier les techniques et les attitudes pour présenter et soutenir efficacement sa candidature à ce type structure
- Commencer à préparer la prise de fonction et la mise en œuvre de son projet

**Lire le descriptif**

## **1er mai - rencontre au Festival Les Turbulentes - Vieux-condé**

Co-organisée par la commission et la fédération Pôle Nord, cette rencontre, première organisée sur ce festival, a réuni une vingtaine de personnes, publics et professionnel·le·s. L'enquête y a été présentée, ainsi que les témoignages récoltés à l'Université Buissonnière de Hendaye (2021), et le fonctionnement de la commission et ses groupes de travail. Un apéro Rue a été proposé par la fédération Pôle Nord en fin de rencontre.

## **Juin - Rencontres au Festival Vivacité - Sotteville-Lès-Rouen**

Lors de ce temps, il était proposé de :

- travailler sur la place des interprètes femmes dans les spectacles et notamment questionner la nudité et sa censure en rue
- compter les présentations de projet des CNAREP
- s'intéresser aux techniciennes et administratrices

## **Juillet – Festival de Chalon dans la rue – Chalon sur Saône**

Une rencontre a été organisée le 22 juillet afin de présenter le projet de formation « Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé – Brisons le plafond de verre ». Celle-ci a réuni une dizaine de personnes intéressées par la démarche ou pour s'inscrire à la formation.

## **Novembre – Les Assises debout des arts de la rue**

La FÉRue a organisé une journée professionnelle dédiée à la structuration des arts de la rue sur le territoire francilien. À cette occasion, une marche exploratoire a été proposée aux adhérent·e·s et sympathisant·e·s de la fédération. Celle-ci a réuni une dizaine de personnes et s'est articulée en deux parties :

- temps d'échange : présentation des objectifs de la marche exploratoire et des participant·e·s, discussions autour des problématiques liées aux femmes et plus particulièrement aux femmes artistes dans l'espace public
- marche dans l'espace public, d'abord en autonomie à l'aide d'une feuille de route pour faire l'expérience de l'espace public dans un cadre donné, puis encadrée au retour par l'intervenante.

Les marcheuses se sont notamment interrogées autour de l'organisation de l'espace public et du sentiment d'insécurité qu'elle peut entraîner, aux conditions favorables ou non au travail artistique.

La commission a participé au financement de cet atelier après vote du COPIL, via son fonds mutualisé.

**Lire le bilan**

---

## **Septembre – Signature des Accords portant sur la prévention et les sanctions des violences sexuelles et des agissements sexistes**

La Fédération Nationale étant devenue organisation représentative, elle siège désormais au sein des commissions paritaires et a ainsi participé à l'écriture de ces accords.

Les partenaires sociaux de la branche des entreprises artistiques et culturelles considérant :

- l'importance de la lutte à mener sur ce sujet pour l'ensemble des salarié·e·s du secteur,
- et en particulier, la présence souvent éphémère de salarié·e·s en contrat à durée déterminée, dont ceux en CDD-U, dans les entreprises, ont souhaité conclure le présent accord pour une meilleure prévention et une lutte plus efficace contre les violences sexuelles et les agissements sexistes en entreprise.

Sont ainsi prévues dans le présent accord des dispositions particulières en matière d'information et de sanction de ces actes et agissements au sein des entreprises de la branche.

**Lire l'accord**

---

**Voir les affiches**

---

En plus de cet accord, sont mis à disposition une boîte à outils contenant des affiches de prévention et le kit de signalement.

**Le kit de signalement**

---

La commission se fait relai et promotion de ces accords et boîte à outils.

## 2.5 Projets 2023

### Janvier et Mars – Semaines de formation « Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé – Brisons le plafond de verre »

Pour cette première session de la formation, les 12 participantes se retrouvent pour 70 heures de formation, aux Ateliers Frappaz (du 23 au 27 janvier) et à l'Usine (du 6 au 10 mars).

À la suite de cette session, un temps d'évaluation sera prévu afin de préparer la suite.

### Février – Webinaire

#### Lire le compte-rendu

La Fédération Nationale et la commission ont proposé le 2 février, un webinaire de décryptage des obligations en matière de lutte et de prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuelles.

### Février – Réunion du Comité de pilotage

Le COPIL devait se retrouver à Toulouse pour 2 jours de travail sur la feuille de route 2023. Accueilli-e-s par Pôle Sud, nous avons prévu un apéritif et une rencontre avec l'association La Petite.

#### La Petite

#### Lire le compte-rendu

La grève ayant limité notre capacité de déplacement, le COPIL s'est tenu en visio sur une demi-journée. Les grandes lignes du projet 2023 sont décrites ci-dessous.

### Mars – Publication de l'enquête sur les chiffres 2021

Suite à la publication de l'enquête « Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la Rue ? Sortons les chiffres ! » portant sur les données 2019, la commission a lancé en 2022 une nouvelle enquête avec deux objectifs :

- observer l'évolution des tendances entre 2019 et 2021. Il nous semble d'autant plus important de surveiller cette évolution qu'entre temps, la crise sanitaire a eu de fortes conséquences sur les productions et les programmations (au détriment ou au profit d'une meilleure représentation féminine dans le secteur ?)
- intégrer les données des régions Occitanie et Hauts-de-France, grâce à l'entrée des fédérations Pôle Sud et Pôle Nord dans la commission. Dans cette publication seront donc étudiées les mêmes données que dans la précédente, cette fois-ci sur l'année 2021.

#### **Données régionales AuRA, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Hauts-de-France**

- la part des femmes responsables artistiques de compagnies dans les régions concernées
- la répartition des subventions DRAC
- la répartition des subventions des Conseils Régionaux
- la part des femmes dans les festivals Arts de la Rue (proportion de femmes programmatrices, proportion de spectacles portés par des femmes dans les programmations)

#### **Données nationales :**

- la présence des femmes dans les CNAREP : postes de direction, programmation en festivals, compagnies soutenues (aides à la production, accueils en résidence...)
- la part des femmes dans les festivals Arts de la Rue d'envergure nationale

Afin d'intégrer de nouvelles fédérations à ce travail de comptage, un temps de formation sera mis en place pour présenter le travail de la commission et former à l'utilisation des outils de comptage. Le comptage sera effectué entre mars et septembre 2022, pour une publication des résultats à l'automne 2022. La mise en page de la publication sera confiée à Lauriane Payen, afin de mettre en valeur les résultats. Ce document a vocation à être envoyé aux tutelles, festivals, CNAREP, mais aussi exposé lors de rassemblements : Universités Buissonnières, festivals, rencontres professionnelles, etc.

## Eté 2023

Nous souhaitons proposer de nouveaux formats de rencontres sur les festivals d'été pour gagner en prise de recul et étoffer les discours : le débat mouvant et la marche exploratoire.

Nous devrions être présent-e-s :

- Fest'arts de Libourne
- Vivacité (sous réserve d'avoir un relai sur place)
- Les Turbulentes (sous réserve d'avoir un relai sur place)
- Chalon dans la rue
- Aurillac

## Université Buissonnière 2023

La commission souhaite prendre davantage part à la construction des universités buissonnières afin d'avoir une vigilance sur les intervenant-e-s, les prises de parole et d'être pro-active sur les sujets à débattre.

Deux personnes de la commission se joindront ainsi au comité de pilotage de l'UB.

## Création d'un Répertoire

Il est envisagé de créer un répertoire des compagnies dirigées par des femmes. Celui-ci pourra être étendu à terme, avec les contacts nominatifs des créatrices, techniciennes, chargée de diffusion... Ce type d'outil pose la question de la collecte des données personnelles. C'est pourquoi dans sa version annuaire, il devra être rempli par les intéressées avec leur consentement de diffusion de leurs contacts. Une modération sera à prévoir pour valider les inscriptions.

Pour les musiques actuelles, ce catalogue existe (Majeur-e-s) mais celui-ci a donné lieu pour sa création à une participation financière importante du CNM. Un rendez-vous avec les gestionnaire de l'annuaire pourrait être sollicité.

## Majeur-e-s

Ce chantier mérite de prendre plus de temps pour le réfléchir concrètement.

## Rencontre avec La Petite

Il est proposé de reporter le temps prévu à Toulouse en visio pour :

- être relai de leur formation
- proposer une formation collective pour les membres du CA des fédérations
- proposer une formation collective pour les artistes, petites compagnies, etc.
- réfléchir à des modules spécifiques arts de la rue : espace public, relations aux publics, conditions d'accueil en résidence, ...

## Questionnement interne

De plus en plus, nous constatons que la commission ne trouve pas d'échos auprès des jeunes générations. Notre commission apparaît comme binaire et ne prend pas en compte la totalité du prisme de l'inclusivité : personnes racisées, porteuses de handicap, personnes non-binaires, etc. Le COPIL s'est entendu pour dire qu'on ne peut pas parler à la place d'autres mais qu'il faut que la commission soit perçue comme ouverte. Un travail sur le nom et sur les textes de présentation est à faire.

# 3

## OUTILS MUTUALISÉS

### 3.1 Fonds mutualisé

Afin de financer la commission et ses actions, il a été décidé la création d'un fonds mutualisé. En 2022, les fédérations Grand'Rue, AuRA, FÉRue et Nationale ont voté une participation financière à celui-ci. Ce fonds est centralisé dans une fédération (Grand'Rue) et donne lieu à la rédaction d'une convention de mutualisation précisant la gouvernance de celui-ci. Ce fonds permet au chantier d'être autonome financièrement, de financer ses déplacements, production de supports, rémunération des expertises extérieures,... Le budget est à lire en page 13.

### 3.2 Nextcloud

La Fédération Nationale a mis en place lors de la crise sanitaire un espace dématérialisé permettant l'accès aux documents rédigés et aux ressources. Un dossier Égalité Femmes-Hommes y a été créé. Ainsi, les membres du COPIL peuvent y centraliser les documents partagés et de travail afin d'assurer la co-construction et la mémoire des actions réalisées.

### 3.3 Groupe Facebook

Nous avons mis en place un groupe Facebook nous permettant de communiquer plus facilement et de toucher des personnes en dehors des fédérations des Arts de la Rue. Le groupe « Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue ? » est suivi par 254 personnes qui peuvent si elles le souhaitent rejoindre la commission à tout moment.

#### Le groupe Facebook

### 3.4 Liste de diffusion

Pour centraliser les contacts, les informer, les orienter sur les chantiers. Elle compte aujourd'hui 105 contacts ayant exprimé le souhait d'être informé-e-s.

### 3.5 Méthodologie d'enquête

#### Voir la méthodologie

La commission a mis en place une méthodologie commune, fruit de nos premiers comptages.

### 3.6 Base de données du genre des compagnies des Arts de la rue

#### La base de données

Pour compter en un clin d'œil.

## 4

## BUDGET GÉNÉRAL

CHARGES	Dépensés	À venir	PRODUITS	Votés	À voter
<b>Enquêtes</b>			<b>Fonds mutualisé 2020</b>		
Impressions	206	500	Grand'Rue	1000	
<b>Communication</b>			AuRA	2000	
Graphisme 2022	1475		Fédération Nationale	2000	
Graphisme 2023	1049		<b>Fonds mutualisé 2021</b>		
<b>Formations</b>			FéRue	2000	
Maquette Brisons le	2000		Grand'Rue	2000	
plafond de verre			AuRA	2000	
Ingénierie formation		1600	Fédération Nationale	1000	
Plafond de verre (voté)			<b>Fonds mutualisé 2022</b>		
<b>Matrimoine des arts de</b>			FéRue	1000	
<b>la rue</b>			Grand'Rue	1000	
Participation au projet	1900		AuRA	1000	
Restitution		2000	Fédération Nationale	1000	
<b>Réunions et rencontres</b>			<b>Fonds mutualisé 2023</b>		
Déplacements et	772		Occitanie		1000
missions			FéRue		1000
Universités Buis. 2021	24		Grand'Rue	1000	
Universités Buis. 2023		1500	AuRA		1000
Festivals 2022 :			Fédération Nationale		1000
- Turbulentes	434				
Assises debout 2022	1000				
Résidence Débat		795			
Mouvant 2023					
Festivals Débat		2400			
Mouvant 2023					
Festivals Marche		1000			
exploratoire 2023					
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>8860</b>	<b>9795</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>16000</b>	<b>5000</b>

<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>18655</b>
-----------------------	--------------

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>21000</b>
-----------------------	--------------

<b>RÉSULTAT</b>	<b>2345</b>
-----------------	-------------

# 5

## BILAN GÉNÉRAL

La commission inter-régionale Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la Rue est née en février 2019 sous l'impulsion de 3 fédérations régionales et en compte désormais 7, Fédération Nationale des Arts de la Rue incluse.

La commission travaille de manière inédite à l'articulation d'un chantier commun et co-construit. Depuis sa création, plus de 100 personnes ont montré leur intérêt pour ce chantier.

La commission s'est structurée en créant un comité de pilotage et un fonds mutualisé lui permettant de financer ses actions grâce à la participation financière des fédérations membres. Elle crée des outils pour diffuser l'information et conduit des réunions auprès de l'ensemble des adhérent·e·s pour les tenir informé·e·s de ses avancées et pour les inviter à participer à ses travaux. Elle développe des partenariats, crée une méthodologie de travail commune, mutualise ses réflexions, produit des données et mène un travail de sensibilisation et de communication auprès des professionnel·le·s, des pouvoirs publics et du public.

La crise sanitaire n'a pas facilité le travail militant. Toutefois, la commission ne cesse de s'imaginer et de s'inventer. Ces dernières années, elle s'est lancée des défis en imaginant des formations, en répondant à des appels à projets du ministère de la Culture, et en travaillant à intégrer à la commission de nouvelles fédérations des Arts de la Rue et leurs membres.

Ces projets ont trouvé et continuent de trouver leur opérationnalité. En 2022, la commission a travaillé à la mise en place de nouveaux partenariats, à la rencontre avec d'autres associations et acteur·rice·s culturel·le·s, au développement de liens avec des structures qui agissent pour la prévention et la sensibilisation, notamment liées aux violences et harcèlements sexistes et sexuels.

L'année 2022 a été foisonnante en rencontres, en expérimentations, et a permis le lancement de la formation « Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé – Brisons le plafond de verre ». C'est avec beaucoup de hâte et d'envies que les membres de la commission abordent l'année 2023, qui s'annonce elle aussi riche en projets.

# 6

# PARTENAIRES DES FÉDÉRATIONS

La FNAR, **Fédération Nationale des Arts de la Rue** est soutenue pour l'ensemble de ses activités par le Ministère de la Culture / Direction Générale de la Création Artistique.



La FéRue, **Fédération des Arts de la rue en Île-de-France** est soutenue en fonctionnement pour l'ensemble de ses activités par la DRAC Île-de-France et la Région Île-de-France ; par la Ville de Paris pour la mise en place des Rues Libres et par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports pour l'organisation de formations destinées aux bénévoles et adhérent-es.



AuRA, **Fédération des Arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes** est soutenue pour l'ensemble de ses activités de structuration du réseau en région par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; par le Ministère de la Culture pour le Matrimoine et par la Métropole de Lyon pour l'étude-action 1% Travaux Publics.



Grand'Rue, **Fédération des Arts de la Rue en Nouvelle-Aquitaine** est soutenue pour la structuration du réseau et dans le cadre d'une aide à l'emploi par la Région Nouvelle-Aquitaine ; au fonctionnement par le Département de la Gironde ; et pour le projet spécifique du SODAREP par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine.



Pôle Sud, **Fédération des Arts de la Rue en Occitanie** ne reçoit pas de subventions pour ses activités. Ses recettes sont constituées des cotisations de ses adhérent-es.

Pôle Nord, **Fédération des arts de la rue en Hauts-de-France** est soutenue par la DRAC Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France.

